

PLANNING DE LA MJR 2020 / 2021



→ Toutes les activités de la MJR reprennent dès le lundi 14 septembre

SALLE DES FÊTES DE ROSOY-EN-MULTIEN

LUNDI

20H00 à 21H00: Danse adulte *avec Fanny*

21H00 à 22H00: Yoga *avec Thanh*

MARDI

18H00 à 18H45: Eveil à la Danse (4-7 ans) *avec Fanny*

19H00 à 20h00: Bokaïdo enfants (dès 7 ans ou enfants ayant fait l'initiation aux arts martiaux l'année précédente) *avec Yan*

20h00 à 21H00: Bokaïdo adultes en alternance avec self défense (1 semaine sur 2) *avec Yan*

MERCREDI

14H00 à 15H30: Ateliers manuels (dès 3 ans) et chant (dès 6 ans) (1 semaine sur 2) *avec Thanh*

13H30 à 14H30: Théâtre d'ombres (dès 5 ans) *avec Audrey*

14H30 à 15H30: Gym enfants (dès 3 ans) *avec Audrey*

15H30 à 16H30: Danse créative (7 – 11 ans) *avec Fanny*

16H30 à 17H30: Initiation Danse classique (dès 7 ans) *avec Fanny*

17H30 à 18H30: Danse ados (11 - 15 ans) *avec Fanny*

19H00 à 20H00: Initiation aux arts martiaux (dès 5 ans) *avec Yan*

20H30 à 21H30: Gym Tonique *avec Thanh*

SALLE DES FÊTES DE ROUVRES-EN-MULTIEN

LUNDI

19H00 à 20H00: Danse adulte *avec Cyril*

MERCREDI

19H15 à 20H15: Zumba *avec Cyril*

TARIFS 2020 / 2021

Adhésion annuelle à la MJR : 12 € par personne

La cotisation annuelle est comptabilisée par famille pour toutes nos activités :

- 1 activité 75 €
- 2 activités 120 €
- 3 activités 165 €
- 4 activités 210 €
- 5 activités et + 225 €

Possibilité de
paiement en
plusieurs fois.

Pour l'activité Bokaïdo vous devez régler un supplément de 31€ : la licence sportive (26€) comprenant l'assurance et l'écusson (5€).

En raison du contexte sanitaire actuel, quelques règles seront à respecter scrupuleusement par tous ; elles vous seront présentées via notre protocole sanitaire et nos intervenants.

De plus, nous pouvons être amenés à limiter les inscriptions à une activité ou limiter le nombre de participants dans les salles.

Les séances d'essais se font uniquement sur RDV (maisondesjeunesderosoy.mjr@gmail.com / SMS au 07.69.33.28.03).

Les inscriptions peuvent avoir lieu à tout moment de l'année.

RENSEIGNEMENTS

- auprès des membres du bureau
- auprès des intervenants
- sur note page Facebook : MJRRosoy
- sur notre site WEB : <http://mjrosoy.wordpress.com>
- par mail : maisondesjeunesderosoy.mjr@gmail.com
- par téléphone : Mme Thanh Payet 07.69.33.28.03

FICHE D'INSCRIPTIONS 2020 / 2021

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....

Mail.....@.....

Prénoms et Activité(s) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nombre de personnes.....x 12€ d'adhésion =.....€

Nombre d'activité(s)..... =.....€

Cotisation annuelle =.....€

Règlement en espèces ou en chèque à l'ordre de la MJR

Possibilité de régler en 3 fois, nous vous demandons 3 chèques qui seront encaissés :

en octobre 1er trimestre.....

en janvier 2ème trimestre.....

en avril 3ème trimestre.....

Fournir une attestation d'assurance des activités extra-scolaires ainsi qu'un certificat médical pour la pratique d'activités sportives pour toute nouvelle adhésion ou changement d'activité.

NB : votre certificat médical est valable 3 ans si vous vous inscrivez dans la même discipline.

Je, soussigné(e)..... **AUTORISE** **N'AUTORISE PAS**
la MJR à diffuser des photos de moi-même ou de mon (mes) enfant(s) sur tout support publicitaire: site internet, blogs, brochures, affiches, articles de journaux...

Date et Signature :



Protocole sanitaire (susceptible d'évolution)

La MJR intervient à Rosoy-en-Multien et Rouvres-en-Multien dans des locaux ayant de multiples usages (dont la cantine scolaire à Rosoy). Afin que nos activités puissent reprendre, quelques règles sont à respecter scrupuleusement par tous.

TOUS

- Arriver avec la tenue et une paire de chaussures ou chaussons dédiés à l'activité dans un sac assez grand pour contenir le manteau aussi. Il y aura des marquages au sol pour y déposer le sac sans qu'il soit en contact avec les effets d'une autre personne.
- Ne pas déposer ses effets personnels sur les tables ou chaises qui ont été désinfectées pour la cantine du lendemain mais sur les emplacements prévus à cet effet.
- En cas de symptôme(s), COVID-19 ou autres, restez ou gardez votre enfant chez vous. En cas de maladie avérée, contactez-nous svp.
- Se laver ou se désinfecter les mains à l'arrivée et au départ.

ENFANTS

- Port du masque obligatoire pour les + 11 ans, qui pourra être retiré une fois le placement effectué pour que la séance puisse démarrer.
- Aucun accompagnant n'est autorisé à entrer dans la salle (et donc à y rester) : la porte d'entrée sera ouverte 5 mn avant l'heure par le bénévole, restera ouverte le temps que tous les adhérents inscrits à l'activité entrent ou sortent et sera refermée. Soyez donc ponctuel svp. En cas de retard ou d'arrivée en avance, n'ouvrez pas la porte svp.
- Contrairement aux autres années, une cotisation sera demandée pour les activités manuelles afin d'acheter le matériel de chaque enfant, ainsi qu'une boîte à son nom, il sera le seul à l'utiliser.

ADULTES

- Port du masque obligatoire pour les + 11 ans, qui pourra être retiré une fois le placement effectué pour que la séance puisse démarrer.
- Venir avec son matériel : tapis, step, poids (si nous décidons d'utiliser ce matériel), bouteille d'eau

Les places sont très limitées cette année, le non-respect de ces règles amènera le bureau à vous exclure ou exclure l'enfant de l'activité au profit d'une personne sur la liste d'attente.

Merci pour votre confiance et votre compréhension

ANIMATEURS

Ils pourront enlever le masque pour pratiquer l'activité avec les usagers puisque les distances de sécurité seront établies.

MATERIEL

Lingettes et produits désinfectants ont été achetés.

- Le matériel de gym enfant sera désinfecté avant chaque séance.
- Les tatamis les mardis avant et après les séances, les mercredis après la séance
- La boîte de matériel d'activités manuelles de chaque enfant sera désinfecté après chaque utilisation, et à chaque fois que nous y ajouterons du nouveau matériel.

L'EQUIPE DE LA MJR